

**Martine Fourré**

## **Éthique psychanalytique et pratique sociale \***

Mon ami Michel Chauvière et quelques autres soutiennent que le travail social, accueil dans nos cités de ceux qui y sont en souffrance, doit devenir encore plus qu'avant en France action de service public. À vrai dire, je n'en sais rien... Mais rien que de le dire ainsi porte à penser que j'en saurais autrement... Trois questions, pour moi, s'opposent à ce choix, s'il était univoque. La première est celle de mon expérience actuelle de l'administration du travail social en France, la deuxième est dans la chute des idéologies et les concomitantes efflorescences idéales du moi par l'institution imaginaire de notre société <sup>1</sup>, la troisième est celle du lieu nécessaire à l'éthique de l'acte d'une rencontre qui suppose la « fabrique du sujet <sup>2</sup> ». Une affirmation enfin : cette lecture n'a été possible qu'avec l'enseignement de Jacques Lacan <sup>3</sup> et de ses élèves.

### **Trois impossibilités**

Comme la plupart des praticiens, j'ai été « persécutée » par des fonctionnaires « joyeux organisateurs et financiers » qui saccagent nos pratiques professionnelles, par des idées prêtes-à-penser et des procédures managériales et sécuritaires... Ainsi, au nom des droits de l'enfant rabaissés à une idéologie interventionniste, les ai-je vus se précipiter toute angoisse en avant pour appuyer le délire d'une jeune fille en période érotomaniaque, parce qu'elle se plaignait d'avoir été

\* Texte rédigé suite aux discussions qui circulaient en avril 2009 avec Michel Chauvière et Romuald Avet, puis avec Jean-Pierre Drapier, autour de la Nuit sécuritaire, l'Appel des appels, Pas de zéro de conduite, le RIP... et sous la pression de mes élèves et stagiaires à Dakar, qui me poussent toujours plus à préciser... l'imprécisable clinique...

1. C. Castoriadis, *L'Institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975.

2. P. Legendre, *La Fabrique de l'homme occidental*, Paris, Mille et une nuits, 1996.

3. J. Lacan, *Séminaires et Écrits*.

violée... Au nom d'un bien qu'ils évaluent à la seule aune d'une pseudo-matérialité des faits, ils interviennent dans une clinique du sujet dont la complexité et la réitération pulsionnelle leur échappent... Ce n'est pas tant leur intervention que je vomis, car ils ne peuvent savoir ce que nous avons mis tant d'années à apprendre sur « notre humanité », ce sont les reproches médiatico-campés à notre rencontre dont ils se tirent innocents.

Je suis scandalisée que l'administration nous demande de faire un certain travail avec des enfants et que, dans le même temps, elle nous accuse de ne pas le faire, quand ce sont ses fonctionnaires qui ont, par ignorance, annihilé notre acte, parce que nous ne le faisons pas comme ils le veulent. Forts de leurs certitudes idéologiques apprises comme « scientifiques » à l'ENA ou à l'École de la santé, ils déboulent dans une situation relationnelle pour laquelle ils n'ont aucune formation, aucune expérience. En quoi leur seule idéologie du bien, de l'enfant, des pauvres et des femmes, et leur pouvoir de décideurs leur donneraient la légitimité et l'efficacité de nous imposer ce qu'il faut penser et faire en toutes circonstances pour le bien d'autrui ? Dans ces conditions, l'idéologie actuelle de psychologisation par les affects (la pire) viendrait-elle fonder comme service public le travail social ? Notre acte tiendrait-il sa légitimité de celle-ci, apprise dans les livres, et non pas, comme aux débuts du travail social, de l'expérience des anciens ? Question : la pratique sociale, relation entre un praticien et un sujet en « ad-venir », relève-t-elle de l'application d'une idéologie garantie par un État, fût-elle « psychologie-au-bien-de-l'individu », ou plutôt de la subtilité d'un acte dont le bien est à l'aune de celui qui sait l'interroger en lui-même dans son articulation aux lois, aux institutions, non en elles-mêmes contenues ?

L'État peut-il être le lieu du contrôle et de la garantie d'un acte qui ne relève non pas de l'administratif, mais exclusivement de son articulation à l'humaine condition, la production de ses représentations, leur transmission, entre pairs et pères ?

Ma seconde question découle de cette première. Si tant est que le service public soit le véhicule par lequel puisse se transmettre la pratique sociale, à quelle idéologie contemporaine pourrait-il s'arrimer, dans la mesure où depuis la chute du mur de Berlin force nous est de constater le délitement de toute idéologie collective, de toute

orientation d'intérêts collectifs, autre qu'une gestion quotidienne des biens matériels et politiques ? Je comprends Michel Chauvière quand il soutient l'option publique du travail social, dans la mesure de l'histoire de nos métiers, qu'il nous a si magistralement et minutieusement mise à disposition. Mais, aux époques de la Révolution française et du Front populaire, au glorieux temps de l'école laïque ou des lois de 1948 et 1975, l'inscription dans l'État du travail social avait le sens d'une communauté organisée tout autour de ces valeurs. Par ailleurs, les idéaux de la République, qui soutenaient les pouvoirs de l'État, n'étaient pas sans contrepartie. Ils se cognaient chaque jour à la lutte des idées : de droite et de gauche dans les instances militantes qui tissaient avec toute la vigueur de leurs échanges le lien social révolutionnaire, puis les idéaux marxistes<sup>4</sup>... autour et dans le peuple.

Il est difficile d'affirmer aujourd'hui que ces instances militantes, sur le modèle du scoutisme, des dispensaires, des maisons des jeunes en passant par les jardins ouvriers, soient encore porteuses d'un idéal vécu par la jeunesse, donc encore moins de l'encoche d'interrogation éthique – sens de la vie parmi les hommes – qu'elles constituaient de fait à l'encontre de l'État entre 1789 et 1990. À cet égard, la pensée conceptuelle des hommes, passant de l'âge mécanique à l'âge numérique, n'a-t-elle pas tellement modifié sa prise sur la matière que ses conditions de vie s'en trouvent radicalement autres, laissant notre jeunesse en rade face à nos idées vieilles de deux cents ans ? Aujourd'hui, le travail social prend-il sensément, pour ceux qui font appel à nous, ses racines dans une idée politique d'un monde meilleur que le travail social participerait à créer, ou bien dans le saut conceptuel qui l'a modifié ces vingt dernières années, les concepts psychologiques avec lesquels se sont construites les idées que l'homme se fait de lui-même et de la vie ? Ne s'inscrit-il pas, pour ceux que nous accueillons dans la fabrication singulière de leurs existences respectives, dans un monde radicalement différent, dans lequel probablement il conviendrait de réintroduire « le politique » au vrai sens du terme, parce que justement celui-ci s'en est absenté en tant que question sur les modalités de nos vies ?

*Last but not least* donc... Si tant est que nous admettions l'exactitude anthropologique selon laquelle ces praxis, en le sachant ou

4. M. Cadoret et M. Audisio, « Institution soignante, institution structurante », *Psychologie clinique*, n° 12, L'Institution soignante, Paris, Harmattan, 2001, p. 9-20.

sans le savoir, constituent l'espace contemporain d'individuation du sujet, séparation d'avec l'Autre maternel, puis parental, nous devons alors reconnaître le fait épistémologique d'accentuation contemporaine de ce mouvement de l'être : la psychanalyse, comme science du sujet, et la psychologie, comme toutes les sciences de l'homme. Elles font le socle de notre culture de l'individu-sujet, laquelle fonde la forme particulière de lien social contemporain. Dans ce sens, la « fabrique de l'homme industriel <sup>5</sup> » ne s'opère plus en se conformant à des comportements précisément énoncés par les discours, les religions ou des méthodes éducatives et rééducatives (d'Itard à Decroly). Le sujet est attendu dans l'articulation de sa parole individuelle aux discours foisonnant sur ses besoins de notre monde médiatique.

Dans ce sens, nos lieux sociaux constituent autant d'espaces de ritualisation œdipienne, représentant des représentations d'un sacré invisible comme quête d'absolu, et d'un permis et interdit à l'homme au nom de la vie, espaces marqués du discours de la science, de ses usages dans une société prise dans les signes de la démocratie. Passer par le statut « volontaire » de membre du groupe ouvre à l'actuel sujet d'y inscrire sa parole, donc par le « je » qu'il y prononce de se faire sujet de son existence sous ces vocables.

Si donc nous admettons ce théorème, qui décolle l'individu d'une identité conforme à des idéaux modélisés, au vu et su des demandes qui nous sont adressées, nous devons également admettre l'impossibilité logique de quelque État d'en garantir le mouvement privé et singulier d'identification et non d'identité.

### **Quelques repères d'une présence**

Ici nous devons reconnaître l'aveuglement des psychanalystes des deux premières générations. Il leur fut impensable de concevoir une autre présence en société que collée aux conceptions d'alors, à savoir que tout mouvement de l'individu dépendait de ce qui lui était imposé de l'extérieur : réalité, morale, éducation, redressement, rééducation, avec deux idées, celle de la normalisation éducative, de l'objectivation des connaissances comme du savoir, et celle de la suppression rééducative des symptômes, sur fond ou de médicalisation,

5. P. Legendre, *Sur la question dogmatique en Occident, Aspects théoriques*, Paris, Fayard, 1999.

ou de politisation. Ainsi, ils gardèrent l'illusion des fondateurs selon laquelle l'homme aurait eu un pouvoir sur autrui, enfant ou malade.

Les psychanalystes ne parvinrent jamais à penser leur acte autrement que sur ce modèle de connaissances ; de ce fait, ils rejetèrent farouchement, à juste titre, quelque place pour eux en société, ne parvenant pas à penser qu'ils auraient pu en avoir une qui leur correspondît spécifiquement. La raison en est, vous le rencontrerez dans votre pratique si vous l'osez, qu'il fallait à l'endroit du social opérer le même saut épistémologique concernant ce cadre que celui opéré envers le discours de la science médicale par Freud dans le cadre de son cabinet de consultation. C'est-à-dire qu'il fallait pouvoir affirmer en ces lieux ordinaires le renoncement à tous les pouvoirs narcissiques dont certains s'étaient aveuglés, en portant simplement la psychanalyse en société pour ce qu'elle est : une forme de « sujet sans moi propre » consentie.

En effet, la psychanalyse n'est en rien un savoir sur le monde, encore moins un savoir sur autrui. Elle est juste un prêt de soi, pour autant qu'il soit fait d'une modalité d'en savoir quelque chose sur soi-même dans et avec les discours du monde, dont ce qui se transmet de l'expérience de la cure. En ce sens, la psychanalyse ne peut pas être une technique appliquée : il n'y a pas de psychanalyse appliquée à quoi ou qui que ce soit. La psychanalyse est un art de la langue que chacun s'approprie au fil du savoir qu'il découvre en lui-même. Ainsi, la psychanalyse est dotée de ce paradoxe où elle rejeta le social et pourtant devint le discours essentiel à la vie des hommes pour avoir imprimé, en tous et en chacun comme forme de lien, « l'idéalisation » de la question du sujet. Ce versant non symbolisé de sa place en société fait ce qui est reproché à son absence, fait ce dont elle s'est ainsi défendue : une omnipotence illusoire, hautaine et sourde, mais réelle. Radicalement forclosée de toute pensée élaborée de l'acte en pratique sociale, elle est cependant présente absolument partout, puisque le sujet, l'individu avec sa coquille de libertés, est au centre du lien social, la finalité de tous les programmes d'éducation, de réadaptation, de guérison.

Si le premier saut épistémologique, nécessaire à penser cette question, concerne la limite individuelle à soi-même de tout savoir sur l'autrui humain, le second saut nécessaire à penser la présence

de la psychanalyse en société concerne la définition de la réalité où s'écartèlent aussi le vrai et la vérité.

La réalité est un concept ; mais communément et dans les sciences sociales, l'idée de la réalité – classiquement tenue par Dieu dans le monde occidental – a été située dans la notion de matière qui est l'objet d'observation du scientifique. Elle est depuis contenue dans une « objectivation » qui l'a fait prendre pour concrète, existante et préalable à toute chose, à toute relation. Dans cette « concrétude » de la vie individuelle ou collective, l'anthropologie n'existe aucunement pour fonder le monde des hommes ou les réalités qu'ils y produisent. Ainsi, les institutions médico-sociales et autres établissements ont été créés, sur le même modèle que les usines, indépendamment des personnes qui les constituent, anonymes et interchangeables, y menant ceux qui les peuplent à leur destruction logique, le suicide, comme l'a démontré Émile Durkheim <sup>6</sup>, étant le produit direct de l'anomie.

Dans cette réalité, le transfert est une question forclose. Or, les études de la sociologie et de l'anthropologie nous enseignent, dans leur mouvement même, que la réalité sociale est une construction de la pensée des hommes entre eux, de la manière dont ils font lien social. *L'Ordre du discours* prononcé par Michel Foucault <sup>7</sup> comme leçon inaugurale à ses cours au Collège de France nous porte à penser que si effectivement une société donnée précède en l'accueillant tout individu, il n'en demeure pas moins que son existence même est relative à la chaîne signifiante des idées qui la fonde en s'articulant aux conceptions sociales de ses prédécesseurs... ce en quoi, par opposition ou déplacement, les conceptions successives de l'homme se suivent et se ressemblent dans la dissemblance. Au-delà de l'objectivation instantanée, ce rappel de l'incourtournable présence de l'homme dans ses productions sociales ramène la question des sujets à cet exact endroit où la réalité apparaît non plus comme une donnée objective, mais comme un produit.

L'enseignement de Jacques Lacan avec Cornelius Castoriadis permet alors de mesurer dans la clinique combien la réalité est une

6. É. Durkheim, *Le Suicide*, Paris, PUF, 2<sup>e</sup> édition, 1967.

7. M. Foucault, *L'Ordre du discours : leçon inaugurale au Collège de France*, prononcée le 2 décembre 1970, Paris, Gallimard, 1971.

illusion incontournable, un espace de représentations limitées à soutenir la production d'effets de réalité entre le praticien et le sujet. Dans le cadre de cette rencontre des sujets, la réalité, comme ressenti, est un produit et non un antécédent ; ce qui antécède, c'est l'Autre et sa lecture du monde, la langue dans laquelle il reçoit le sujet. Dans cette ouverture faite au sujet, la réalité existe donc comme produit des rencontres, ayant pour bord éthique la seule question séante, celle qui interroge l'analyste sur le point où il entraverait celui qu'il accueille à opérer cette rencontre avec le monde et son assujettissement à ses signifiants propres. À quel endroit en effet a-t-il dérivé à perdurer comme Autre de l'Autre, tenant du monde et de ses vérités, Autre qui n'existe pas mais qui est la figure paradigmatique de tout accession du sujet à son existence propre ?

Sur cette avancée exigeante, car elle impose à l'analyste l'interdit de toute articulation narcissique ou phallique à ses connaissances et savoirs en société, de toute illusion sur les pouvoirs que ses connaissances lui donneraient sur autrui et les institutions... sur cette avancée la psychanalyse formalise et transmet la nécessité de sa présence dans le monde contemporain, là où elle est le véhicule éthique de l'usage des discours de la science dans les rapports humains et les constructions sociales, au nom du savoir qui est celui du psychanalyste sur la structure du sujet, sur lui-même donc dans le style avec lequel il y a accédé<sup>8</sup>... L'encoche d'incomplétude seule ouvre au désir... de savoir.

De ce cadre se déduisent une lecture possible du transfert et donc une clinique du sujet dans son accession aux discours. Je l'ai écrit au fil de mes travaux : l'Autre et le cadre de la réalité dont je découvre les représentances respectives avec mon mémoire de l'EHESS<sup>9</sup> ; l'acte et le transfert dont j'affirme la présence dans le numéro spécial de la revue *Transition, Acte et transfert en pratique sociale*, dès 1993 ; la reproduction qui, antécédant la répétition, fait la lie de l'acte, dans « Analyse et institution de soins<sup>10</sup> » ; la distinction entre la cure des adultes engagée pour énoncer un inconscient à

8. R. et R. Lefort, *Naissance de l'Autre*, Paris, Seuil, 1980

9. *Les Lieux d'accueil, espace social et éthique psychanalytique* (1989), préface de R. et R. Lefort.

10. *Analytica*, n° 45, sous la direction de R. et R. Lefort en 1986.

l'œuvre et la présence sociale du psychanalyste <sup>11</sup>, seule à lui donner son espace symbolique de présence intime au sujet, dans ma thèse soutenue en 1999, *Les Figures de l'Autre dans la cure avec les enfants* ; puis le dépliage du miroir, du petit autre, et de la question du père dans « Le deuil de l'Autre » ; enfin pour l'heure la question des « images mouvantes » comme formes privilégiées contemporaines des véhicules du Nom-du-Père, au moyen desquelles se tissent les chemins d'affiliations des sujets qui se confient à nous.

### **Affirmation**

Qu'il y ait nécessité d'un contre-pouvoir aux puissances mercantiles, j'en suis comme Michel Chauvière et vous tous convaincue ; mais, qu'en l'état actuel des choses, il soit pertinent de situer cette tiercéité au niveau des seuls pouvoirs politiques et administratifs, cela me semble une hypothèse impropre. Pour autant, ce tiers nécessaire tant à la naissance du sujet qu'à la présence de notre acte n'est pas absent du lien qu'enfants ou demandeurs offrent à notre sagacité... Seulement, il n'est pas là où nous avons l'habitude de le penser, ni habillé des mêmes oripeaux... Pour ce qui est de la naissance du sujet, celui-ci se cherche en notre regard, au-delà de toutes les jouissances médiatisées (des images qui bougent aux toxiques, en passant par la mode) que notre société brandit à son encontre... Le sujet s'y cherche comme autant de deuils de ce que le monde, malgré toute sa science et ses sophistications d'excitants, ne peut lui donner pour l'assurer d'une vie qu'il ne peut assurer que de lui-même...

Alors, l'acte du praticien, tel qu'il accompagne le sujet à cette rencontre de lui-même dans le regard télévisuel délité, l'acte avec lequel il transmet la nulle garantie d'aucun Autre, cet acte déchoit des garanties antécédentes : ni religieuse ni militante, la garantie contemporaine ne peut, à l'aune du discours qui nous lie dans une société scientifique de pur commerce, que chercher à se situer dans les lieux où se fabriquent les connaissances sur et de l'homme, dans des lieux d'universitaires et de psychanalystes, épris d'une éthique de la science, c'est-à-dire pétris des interrogations épistémologiques qui les font sujets des discours qu'ils produisent sur l'homme et son monde...

11. G. Lemoine désignait cette distinction du terme de « préliminaires », nous pourrions aussi dire avec C. Castoriadis d'institutionnalisation imaginaire de la psychanalyse en société.



pour autant que ces lieux soient aussi partie liée avec les autres espaces qui tissent la société, industriels, financiers et commerciaux.

Être présents dans le monde contemporain, y représenter une vie possible, y être sujets du discours de la science, et en transmettre les avancées comme l'humanité qui s'y cherche : voilà notre fonction, dont l'éthique de l'acte et de la transmission n'est d'aucun ressort de quelque pouvoir que ce soit.

En conclusion sur ce jeu des représentations d'où le sujet peut se faire tel, un accueil en société de la misère humaine n'est pas là pour proposer ou soutenir la venue de quelque société idéale, de quelque fraternité d'État illusoire, mais sa fonction anthropologique contemporaine est au cœur des compétences de son acte, qui consiste à offrir au sujet l'espace de sa naissance au monde... au-delà de la satisfaction de ses besoins, lesquels seuls peuvent sans entraîner d'exclusive être une définition collective prise en responsabilité par les États. Se faire sujet de la science comme du monde qui s'en déduit, voilà l'acte par lequel le praticien transmet le savoir qu'il en a véhiculé par toutes les connaissances et les cultures du monde... Comme tels les registres administratif et politique sont d'un tout autre ressort... Le désir se détache du besoin... ici aussi. La chose publique réfère à une dimension qui ne peut ni entendre ni travailler la demande du sujet, qui est demande d'une présence propre à lui offrir d'accéder pour lui-même à l'espace des savoirs contemporains et à celui des partages qui s'ensuivent. Comme telle, elle a sa pertinence, et comme l'acte du praticien en société les limites propres à spécifier son acte.